



Projet "Promouvoir l'économie circulaire"
Commune de St Julien en Beauchêne Hautes-Alpes (05)

Réduction des impacts environnementaux d'une exploitation agricole

Contexte

Située à 1000 mètres d'altitude dans les Hautes Alpes, la Ferme de Baumugnes élève, sur 90 hectares, des vaches de race Tarine dont la production laitière est intégralement transformée à la



ferme en une large gamme de fromages. Les exploitants de cette ferme avaient pour projet de mettre en place un chauffe-eau solaire, ils ont alors décidé de suivre la démarche AAP AGIR qui leur a conseillé un diagnostic énergétique avant toute action afin de vérifier s'il s'agissait de la meilleure action à réaliser. Une étude du comportement thermique des bâtiments de l'exploitation a ainsi été réalisée, elle inclut l'habitation principale et le bâtiment dédié à la transformation fromagère avec les locaux de production et de stockage ainsi que la grange.

Acteurs du projet

La Ferme de Baumugnes de Mr Baptiste VIALET a bénéficié d'un accompagnement technique de Bio de Provence et du soutien financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les objectifs

Les exploitants souhaitaient mettre en place un mode de fonctionnement de leur ferme en cohérence avec l'agriculture biologique qu'ils pratiquent.

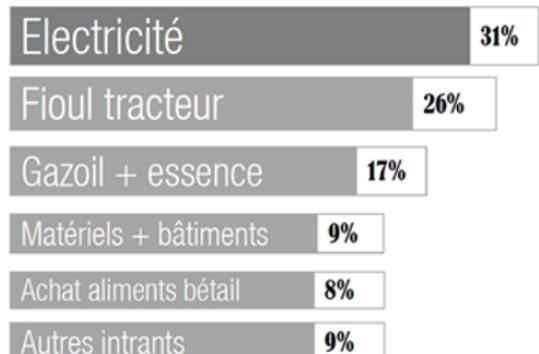
Le projet et ses résultats

Un diagnostic énergétique Dia'Terre® réalisé par Bio de Provence, qui permet d'évaluer les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de l'exploitation agricole a conduit aux résultats suivants :

Les postes les plus énergivores par type d'énergie (électricité, fuel,...) et par utilisation (tracteur, achat aliments pour le bétail, bâtiments,...)

- Les émissions de Gaz à Effet de Serre et le stockage de carbone sur l'exploitation.
- La consommation en eau et les risques de pollution.
- L'état de la biodiversité sur l'exploitation

Répartition des énergies consommées : 547,43 GJ / an





Les pistes d'améliorations identifiées et le plan d'actions proposé pour réduire les impacts environnementaux de l'exploitation sont les suivants :

- En ce qui concerne l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, l'exploitation a installé des panneaux solaires afin de produire de l'eau chaude qui sera ensuite utilisée dans l'élevage. Elle a réalisé une isolation en ouate de cellulose et amélioré l'étanchéité à l'air de ses bâtiments afin de lutter contre la déperdition d'énergie et ainsi diminuer sa consommation énergétique. Un économiseur de carburant a aussi été installé sur le tracteur afin de limiter l'utilisation de carburants.
- Elle a également diminué sa consommation en eau, grâce à la mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie. Une installation d'assainissement autonome par les plantes permet la réduction des pollutions et améliore le traitement des eaux usées.
- Elle recherche également à diminuer ses déchets que ce soit en amont ou en aval. En amont, neuf hectares de l'exploitation sont utilisés pour cultiver des céréales destinées à l'alimentation des animaux et de la paille utilisée pour la litière, l'éleveur diminue donc ses achats et les déchets liés à ces derniers. En aval, le petit lait est recyclé pour l'engraissement de 10 cochons tous les ans qui servent à la consommation de la famille et du voisinage.
- La ferme de Baumugnes fertilise le sol cultivé avec un rapport régulier en compost, elle n'utilise donc aucuns intrants tels que les engrais chimiques, les produits phytosanitaires, limitant de ce fait, la pollution chimique du sol.
- De plus, les produits fromagers sont ensuite commercialisés en circuit court et vente directe : 40 % en AMAP, 30 % à la ferme, 30 % à des petits magasins.

Le « + » du projet

Ce type de diagnostic est profitable aux exploitations agricoles car il permet à celles-ci de visualiser leurs impacts sur l'environnement ainsi que de voir qu'elles sont les meilleures actions à réaliser pour eux. Les exploitants ont ainsi un état des lieux clair de leur exploitation et de leur possibilité d'actions grâce à l'aide d'un professionnel qui connaît ce domaine.

Mr Vialet a apprécié l'accompagnement du chargé de mission tout au long du projet et de la mise en place des actions qui a réalisé un gros travail pour répondre à leurs exigences et a été une véritable personne ressource. Le mode de suivi par compteurs de cet appel à projet plutôt que par « flicage » ou sans demande de résultats est un des facteurs qui a motivé Mr Vialet à choisir cet AAP.



Projets similaires au sein du département.

- Réduction des impacts du Groupe Agricole d'Exploitation en Commun le Vieux Chaillol à Buissard
- Réduction des impacts du Groupe Agricole d'Exploitation en Commun de la Moutouse à Rambaud
- Réduction des impacts du Groupe Agricole d'Exploitation en Commun Pré Pommier à Saint Laurent du Cros
- Réduction des impacts de la Coopérative Alpes Sud à Laragne Monteglin
- Réduction des impacts la Rivière des Arômes à Rosans
- Réduction des impacts de l'élevage porcin de Mr Eyraud à Chabottes
- Réduction des impacts de l'élevage ovin de Mme Lhermie à Gap
- Réduction des impacts l'exploitation de Mr Tavan à Puy-Saint-Eusèbe
- Réduction des impacts du lycée agricole des Hautes-Alpes à Gap
- Réduction des impacts de l'exploitation de Mr Esteban et Mme Beynet à Savournon
- Réduction des impacts de l'exploitation agricole à responsabilité limitée les Baudes à Gap